

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 26 janvier 2009

CP 09/01-14

GESTION DE LA DETTE

Lors de sa séance du 23 juin 2008, l'Assemblée Départementale m'a délégué le pouvoir de procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change, et de passer à cet effet les actes nécessaires,

Conformément à l'article L3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous informer des opérations réalisées.

D'une part :

Compte tenu des variations des taux qui interviennent actuellement et dans un souci de sécuriser la dette départementale, quatre emprunts à taux variable ont été renégociés à taux fixe :

- deux emprunts à la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées à 4,10 % et 4,65 % au lieu de 5,152 % et 5,467 %,
- deux emprunts à la Société Générale à 4,87 % et 4,83 % au lieu de 5,389 % et 5,21 %.

D'autre part :

Pour financer les travaux de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne, un emprunt de 62 460,00 € a été contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations à taux fixe à 4,42 % pour une durée totale de 15 ans.

Les caractéristiques financières de ces prêts figurent en annexe du présent rapport.

Je vous saurais gré de bien vouloir me donner acte de la présente communication concernant la gestion de la dette.

ANNEXE I

BUDGET DEPARTEMENTAL

CAISSE D'EPARGNE

contrat n° 2004220

- capital restant dû..... : 1 937 651,12 €
- périodicité..... : annuelle
- durée résiduelle..... : 11 ans
- mode d'amortissement..... : progressif
- date d'effet..... : 15 octobre 2008
- date 1^{ère} échéance..... : 15 octobre 2009
- décompte des intérêts.....: exact/360
- taux d'intérêt.....: fixe à 4,65 %

contrat n° 2200485341

- capital restant dû..... : 2 198 229,64 €
- périodicité..... : annuelle
- durée résiduelle..... : 3 ans
- mode d'amortissement..... : linéaire
- date d'effet..... : 25 juillet 2008
- date 1^{ère} échéance..... : 25 avril 2009
- décompte des intérêts.....: exact/360
- taux d'intérêt.....: fixe à 4,10 %

A N N E X E II

BUDGET DEPARTEMENTAL

SOCIETE GENERALE

contrat n° 15357

- capital restant dû..... : 1 833 600,00 €
- périodicité..... : annuelle
- durée résiduelle..... : 11 ans
- mode d'amortissement..... : progressif
- date d'effet..... : 30 août 2008
- date 1^{ère} échéance..... : 30 août 2009
- décompte des intérêts.....: exact/360
- taux d'intérêt.....: fixe à 4,87 %

contrat n° 14284

- capital restant dû..... : 960 004,00 €
- périodicité..... : semestrielle
- durée résiduelle..... : 18 semestres
- mode d'amortissement..... : progressif
- date d'effet..... : 17 juin 2008
- date 1^{ère} échéance..... : 17 décembre 2008
- décompte des intérêts.....: exact/360
- taux d'intérêt.....: fixe à 4,83 %

A N N E X E III

BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DU TARN ET DE LA GARONNE

Caractéristiques de l'emprunt :

- Montant..... : 62 460,00 €
- Date de versement des fonds.....: 15 février 2009
- Date de 1^{ère} échéance..... : 15 février 2010
- Durée..... : 15 ans,
- Périodicité.....: annuelle,
- Amortissement..... : progressif,
- Décompte des intérêts..... : exact/360
- Frais de commission..... : néant,
- Taux d'intérêt fixe..... : 4,42 %.

—
**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 26 janvier 2009

CP 09/01-14

GESTION DE LA DETTE

—
**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

– Prend acte de la présente communication relative à la gestion de la dette concernant cinq emprunts :

- . quatre emprunts à taux variable renégociés à taux fixe dans un souci de sécuriser la dette départementale,
- . un emprunt à taux fixe pour financer les travaux de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne.

Acte donné..

Le Président,